

Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge
Band: - (1950)

Rubrik: Action du CICR dans le Proche et le Moyen-Orient

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En octobre et novembre, les délégués du CICR ont visité d'autres camps d'internement et des prisons, où ils ont distribué des secours. C'est ainsi qu'ils se sont rendus de nouveau dans les camps des îles de Ghiura, d'Agios Efstratos et de Trikeri. Ils ont eu également accès à la prison de femmes Averoff, ainsi qu'au Sanatorium de Sotiria, au camp de Pediki Estia, de Kifissia, et aux huit établissements pénitentiaires du Péloponèse¹.

II. — ACTION DU CICR DANS LE PROCHE ET LE MOYEN-ORIENT

En dépit des armistices conclus, la tension subsistait en Palestine. La ligne de démarcation gardée militairement restait difficile à franchir. A Jérusalem, la circulation normale demeurait interrompue entre la Vieille Ville, aux mains des Jordaniens, et la Nouvelle, au pouvoir d'Israël.

C'est dire que, durant toute l'année 1950, le CICR a dû poursuivre son action d'intermédiaire neutre pour visiter les prisonniers de guerre non encore rapatriés, maintenir le service d'échange de « messages civils », et continuer ses recherches dans l'intérêt des familles.

Le Commissariat du CICR a poursuivi, jusqu'au 30 avril 1950, son assistance aux réfugiés, dans le cadre du plan de secours des Nations Unies. A cette date, il remettait ses pouvoirs à la nouvelle organisation des Nations Unies chargée de l'exécution du plan d'assistance par le travail (UNRWA). M. Alfred Escher, commissaire du CICR en Palestine, obtint alors de la nouvelle Organisation qu'elle interprétait son règlement de manière à assimiler aux réfugiés la plupart des pauvres de Jérusalem, dont le CICR avait assumé la charge sur ses ressources propres. Ainsi a pu se terminer, à la même date du 30 avril 1950, l'action de secours du CICR en faveur des habitants nécessiteux de Jérusalem.

¹ En ce qui concerne le rapatriement des enfants grecs, voir, ci-dessus, p. 47.

ACTION TRADITIONNELLE

L'échange des prisonniers de guerre en vertu des accords d'armistice — échange auquel présidèrent les délégués du CICR¹ — ne mit pas fin aussitôt à l'activité de ceux-ci en faveur des prisonniers de guerre. De nombreux incidents locaux, postérieurs à la conclusion de l'armistice, amenaient la capture de nouveaux prisonniers. La délégation du CICR à Amman et Jérusalem visita au cours de l'année plusieurs camps ou prisons de Jordanie, où se trouvaient retenus des prisonniers israéliens.

Le Service de messages civils et de recherches institué dans les centres les plus importants en 1948 et maintenu (bien que dans des proportions restreintes) en 1949, après la cessation des hostilités principales², fut encore actif en 1950. Les combats et l'exode de la population civile avaient divisé les familles et provoqué maintes disparitions. De nombreuses demandes de recherches parvenaient au CICR, émanant soit d'Arabes réfugiés hors du territoire d'Israël, soit d'Arabes demeurés dans les villages occupés par les troupes israéliennes³. Les délégations du CICR dans le Proche-Orient, groupant tous les concours qu'elles pouvaient trouver sur place, développèrent une organisation qui conserve son utilité tant que ne sont pas rétablies les relations postales entre le territoire d'Israël et les Etats voisins. Le nombre des « messages civils » transmis en 1950 s'est élevé à 28.000, tandis que 1.000 enquêtes, concernant soit des civils, soit des militaires disparus, étaient encore menées.

Les délégations du CICR sont aussi intervenues pour faciliter le rapatriement et le transport de civils, en vue, notamment, de réunir les familles dispersées. Au cours de l'année, 301 personnes ont été transférées par les soins de ces délégations, soit 139 rapatriées en Israël, 134 transférées hors d'Israël et 28 acheminées en transit par le territoire d'Israël.

En outre, avant comme après la conclusion des accords d'armistice, les délégations se sont occupées des civils internés,

¹ Voir *Rapport du CICR pour 1949*, p. 80.

² Voir *Rapport du CICR pour 1949*, p. 80.

³ La minorité arabe d'Israël est évaluée à 160.000 personnes.

s'efforçant de leur faire accorder un régime au moins égal à celui des prisonniers de guerre. Les mêmes démarches ont été faites auprès des Autorités israéliennes en faveur des «infiltrés», c'est-à-dire des Arabes rentrés clandestinement dans leur village après l'avoir quitté, et détenus, de ce fait, par la police d'Israël.

Enfin, le CICR a organisé des convois de ravitaillement qui, chaque mois, apportent des secours à des institutions charitables, domiciliées dans la Nouvelle Ville de Jérusalem, et incapables de s'approvisionner en territoire d'Israël. Les Autorités jordaniennes et israéliennes ont en effet consenti au passage de convois mensuels, accompagnés par un représentant du CICR. Comme exemple de l'exécution de cet arrangement, disons qu'en octobre 3.900 kilos de vivres (œufs, huile d'olive, pommes de terre, oignons, céréales, légumes, fruits) ont été envoyés de la Vieille Ville aux couvents des religieuses Clarisses, Franciscaines, Salésiennes et Carmélites, ainsi qu'au couvent des Bénédictins, à l'Hospice de Saint-Vincent de Paul, au Collège Terra Sancta, à l'Hôpital français et à l'Hospice allemand, tous situés dans la Nouvelle Ville.

AIDE AUX RÉFUGIÉS DE PALESTINE

La dernière période d'activité du Commissariat du CICR (1^{er} janvier - 30 avril 1950) fut, à bien des égards, celle qui exigea le plus de travail et de dévouement¹.

D'une part, en effet, les besoins des réfugiés s'étaient subitement accrus par suite des rigueurs d'un hiver exceptionnellement dur. Pour la première fois, depuis des siècles dit-on, la neige était tombée à Jéricho ; certaines routes furent bloquées pendant plusieurs jours. Cette situation prenait au dépourvu les autorités locales, et les délégués du CICR durent recourir à des moyens de fortune pour ouvrir des passages et acheminer vivres et couvertures vers les camps de réfugiés. L'arrivée rapide de secours réussit à arrêter une migration massive et désordonnée vers la vallée du Jourdain.

¹ En ce qui concerne le travail accompli précédemment, voir *Rapport du CICR pour 1949*, pp. 82 et suivantes.

D'autre part, les élections jordano-palestiniennes furent la cause indirecte de graves préoccupations. Il devint difficile — parfois dangereux — de contrôler exactement les listes de réfugiés. Bien des fraudeurs, se prévalant de leur qualité d'électeurs, cherchaient appui auprès des pouvoirs publics, à l'encontre des décisions du Commissariat.

Enfin, la rupture de l'union économique syro-libanaise vint placer une nouvelle frontière douanière sur le trajet entre Beyrouth, base de ravitaillement, et les postes de distribution.

Grâce aux précautions prises, telles que l'imperméabilisation des tentes et la constitution de réserves de farine à Hébron et à Bethléem, le Commissariat du CICR réussit, en dépit des intempéries, à exécuter son programme, non seulement pour le ravitaillement des réfugiés, mais aussi pour l'assistance médicale, l'ouverture d'écoles avec le concours de l'UNESCO et la création de centres de couture et d'ateliers artisanaux.

Le recensement final des réfugiés fit apparaître une diminution de 10% du nombre des bénéficiaires de l'aide des Nations Unies (Voir tableau annexe).

Effectif des réfugiés inscrits dans les listes de distribution¹

Régions	Janvier	Février	Mars	Avril 1950
Jéricho	45.374	48.317	48.239	44.737
Ramallah	69.831	66.496	66.262	65.231
Naplouse.	117.212	113.000	109.000	108.149
Jérusalem	36.956	36.790	32.180	32.235
Bethléem	40.248	40.169	40.409	39.475
Hébron	82.683	87.869	87.869	79.894
Totaux	392.304	392.641	383.959	369.721
Israël	48.644	48.070	49.130	45.685
Totaux généraux . .	440.948	440.711	433.089	415.406

¹ Y compris les hôpitaux et institutions dont les malades et bénéficiaires étaient considérés comme réfugiés, mais non compris les pauvres, ni les sinistrés.

Fournitures des Nations Unies

UNRPR

Denrées	Janvier	Février	Mars	Avril	Observations
Farine	t. 4.200	t. 4.200	t. 3.780	t. 3.780	A titre documentaire, nous donnons, ci-dessous, les effectifs des rationnaires inscrits chaque mois.
Légumineuses . . .	293	170	294	296	
Huile	109	109	107	107	
Sucre	84	84	59,5	59,5	
Divers.	Halawa 33	Confiture 26	Halawa 36	Fruits s. 27,4	
Pommes de terre .	—	95	6	—	
Totaux . . .	4.719	4.684	4.282,5	4.269,9	
Rationnaires inscrits	440.948	440.711	433.089	415.406	

A ces fournitures venaient s'ajouter d'importants envois de couvertures, tissus, vêtements et sous-vêtements, provenant de l'Organisation internationale pour les Réfugiés (OIR), ainsi que les livraisons financées par le fonds des Nations Unies pour l'aide à l'enfance (UNICEF), à savoir :

UNICEF

Denrées	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.
a) Lait entier en poudre (poids net)	26.193	—	—	—	26.193
a) Lait condensé non sucré (poids net) . . .	—	52.801	55.795	—	108.560
b) Lait maigre en poudre (poids net)	278.495	228.944	199.886	33.719	741.044
c) Sucre (poids net) . . .	63.000	63.000	66.500	—	192.500
d) Margarine (poids brut)	58.500	58.500	61.324	30.289	208.613
e) Riz (poids brut pour poids net)	195.000	195.000	195.000	133.295	718.295
Figues					
f) Fruits secs (poids net)	—	10.992	27.500	—	38.492
g) Huile foie de morue (poids net)	41.311	—	—	—	41.311
h) Savon	—	—	—	39.119	39.119

Secours médicaux. — L'action médicale atteignait vers la fin de février 1950 son point culminant. Le Commissariat du CICR a continué d'entretenir entièrement six hôpitaux et de participer à l'entretien de dix hôpitaux locaux.

Le laboratoire central d'analyses à Jérusalem (Hôpital Augusta-Victoria) qui, en décembre 1949, avait pratiqué 790 analyses, en fit 1533 en avril, dont 376 analyses cliniques, 782 bactériologiques et 395 sérologiques (Kahn et Meinicke). Depuis l'ouverture de ce laboratoire, les eaux de tous les camps furent contrôlées régulièrement et les résultats des analyses communiqués aux médecins de district et à l'inspecteur sanitaire chargé de stériliser les points d'eau contaminés. Le laboratoire central aidait, en outre, à déceler les porteurs de germes d'affections intestinales bacillaires, ainsi qu'à lutter contre la syphilis.

Aux termes de sa mission en Palestine, après seize mois d'action médicale, le Commissariat du CICR put confier à la nouvelle Organisation des Nations Unies des installations aptes à rendre de grands services pour le développement de l'hygiène et de la prophylaxie en Palestine.

Ecoles. — Les écoles qui existaient au début de l'automne 1949 avaient, grâce au dévouement d'instituteurs réfugiés, pu satisfaire aux besoins les plus pressants. Disposant de moyens très modestes, elles étaient insuffisantes cependant pour l'exécution du plan d'instruction et d'éducation souhaité par le Commissariat.

Des dons importants de l'UNESCO permirent, dès le début de 1950, de réorganiser complètement et de multiplier les écoles, réalisant ainsi le programme scolaire du Commissariat.

A Jéricho, l'école qui recevait 350 élèves en juillet 1949, en groupait 510 au début de novembre, 950 en janvier et 1500 à la fin d'avril.

Le camp de Neweimeh, qui abritait en mars 2000 réfugiés, fut alors pourvu d'une école qui put recevoir immédiatement 400 élèves.

A Naplouse, en novembre 1949, 360 élèves étaient répartis en six classes. A la fin d'avril, on en comptait 2089 en 35 classes.

La progression fut semblable à Ramallah, à Jérusalem, à Bethléem et à Hébron.

Le programme d'instruction était le même que dans les écoles gouvernementales.

Ateliers. — Quelques centres de couture, créés sur l'initiative des délégués régionaux, existaient déjà à Ramallah, Naplouse et Jérusalem à la fin de 1949. Grâce aux tissus fournis par les Nations Unies, le Commissariat put, dès le début de l'année, développer considérablement ces institutions. Pour éviter toute spéculation illicite sur les tissus en pièce, on fit appel à la main-d'œuvre des femmes réfugiées pour confectionner des vêtements. Le dénuement des réfugiés, aux approches de l'hiver, rendait urgente l'organisation de ce travail. Dès janvier, les premiers ateliers travaillaient à Jéricho ; en février, s'ouvraient ceux de Bethléem et d'Hébron tandis que ceux de Naplouse, Ramallah et Jérusalem étaient approvisionnés en tissus.

En quatre mois, tous ces ateliers ont permis de confectionner plus de 82.000 pièces de vêtements, en occupant et en rétribuant 200 femmes, tandis que 300 apprenties se formaient.

Ce n'est que vers la fin de sa mission, en mars 1950, que le Commissariat put organiser des ateliers artisanaux dans chacune des régions de son secteur. Il se proposait avant tout de réunir un certain nombre de jeunes gens, pour les initier aux métiers de menuisier, de cordonnier et de ferblantier. Subsidiairement, il s'efforçait de faire de ces ateliers de petites entreprises qui, avec le temps, pourraient se suffire, grâce à la vente de leur production. Dès le mois de janvier, l'atelier de ferblanterie de Jérusalem a pu couvrir ses frais.

Les matières premières se trouvèrent sur place ; le cuir dut être acheté, tandis que le caoutchouc, le bois et le fer blanc provenaient sans frais de pneus usagés et d'emballages vides. L'outillage fut payé par l'UNESCO.

Les ateliers fabriquaient des tabourets, des bancs, des tableaux noirs pour les écoles, des tables, des chaises, des portes, des berceaux, des armoires, des coffres, des piquets de tentes ; des souliers et des sandales ; des tasses à lait, des lampes à

alcool, des bidons. En outre, ils se chargeaient de réparer les chaussures et les ustensiles ménagers.

Au terme de sa mission, le Commissariat du CICR avait ouvert quinze ateliers d'apprentissage, dont sept de menuiserie, cinq de cordonnerie, deux de ferblanterie et un pour la taille des pierres. Ces ateliers étaient dirigés par dix-neuf artisans réfugiés et comptaient 270 élèves.

Le 30 avril, le Commissariat du CICR transmettait ses pouvoirs à l'Organisation des Nations Unies.

SECOURS AUX PAUVRES DE JÉRUSALEM

L'œuvre de secours du CICR en faveur des pauvres de Jérusalem avait pour but d'assister les personnes qui, n'ayant pas la qualité de réfugiés, ne pouvaient participer aux distributions de vivres financées par les Nations Unies et effectuées par le Commissariat du CICR¹. Cette œuvre d'assistance était d'autant plus nécessaire qu'au nombre habituel de pauvres et aux 20.000 réfugiés officiellement recensés, s'ajoutaient, dans la Vieille Ville de Jérusalem, 14.000 personnes privées de leur occupation dans la Ville Nouvelle et réduites, de ce fait, à l'indigence. Ce sont eux qui, d'avril 1949 à mai 1950, reçurent ainsi leur ration alimentaire mensuelle.

Avant de cesser son action, le CICR intervint auprès de la nouvelle Organisation des Nations Unies (UNWRA) en faveur de ces malheureux. Cette organisation accepta d'en prendre 11.000 à sa charge, tandis que les 3000 autres purent être confiés à l'Organisation luthérienne mondiale.

Lors de son second voyage en Palestine, M. Ruegger reçut une adresse rédigée en anglais et en arabe, et signée par les chefs des communautés religieuses ainsi que par le maire, ses conseillers et les notables de la Ville Sainte, en témoignage de reconnaissance pour l'aide du Comité de Genève aux pauvres de Jérusalem².

¹ Voir *Rapport du CICR pour 1949*, p. 80.

² Le fac-similé de cette adresse a été reproduit, dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, juillet 1950.